

171 73
Le S.^r de Sommeboeck a écrit de très-bonne part, les lettres qu'il a glissé à mon
Père de luy faire. Et y fera réponse, ou bien à M^{rs} ou la prochaine fois. L'affaire
mesmes luy a mille de bonne apparence. comme peu de jours passer il n'aura
de discours avec les autres Amb.^s, où il se résolvant, que, considérant les nonchalances
comptes de ce milliard, en temps et lieu il n'en monstrent la nécessité qu'il
y a de luy adjoindre quelque aide de plus d'indemnité, sans tout fois que jamais
le S.^r de Sommeboeck. fist aucune mention de moy, ce qu'il estime n'est de besoin faire
pour rien du monde, si on ne veut gâcher l'affaire. Au retour donc l'occasion se présente
de luy en faire mention à bon essein, comme il me promet de le faire d'infirmité.

ignes.

Leur Altesse Prins.

177
C'est un des autres traits de la même plume
dans la collection de la bibliothèque de la Cour de France